

La solitude du MR dans les débats télé

POLITIQUE Les Flamands boudent les programmes francophones

Fait rare dans *Mise au point* sur La Une ce dimanche, deux ministres MR (Daniel Bacquelaine et Willy Borsus) répondaient aux questions de Baudouin Rémy et Johanne Montay.

Deux raisons expliquent cette double représentation. Primo, le MR est le seul parti francophone présent au gouvernement fédéral ; il se retrouve donc automatiquement seul face aux représentants de l'opposition à ce niveau de pouvoir, soit six partis potentiels qui pourraient prendre place autour de la table (PS, CDH, Ecolo, FDF, PTB et PP), sans compter les partis flamands. « *En fonction du thème du débat, nous allons essayer que le plateau soit le plus équilibré possible*, explique Jean-

Pierre Jacqmin, directeur de l'information à la RTBF. *Mais ce n'est pas pour ça que nous allons multiplier le nombre d'invités MR. Nous respecterons le pluralisme sur la longueur.* »

Secundo, s'il faut deux MR pour défendre les mesures du gouvernement fédéral, c'est avant tout parce que leurs nouveaux collègues flamands déclinent les invitations du service public. Ainsi, pour ce premier débat du gouvernement Michel, aucun parti néerlandophone n'a accepté l'invitation de la RTBF. RTL a eu un peu plus de chance en pouvant compter sur la présence d'Alexander De Croo (Open VLD) dans *Controverse*.

« *Le plateau que les téléspectateurs ont découvert ce dimanche*

n'était pas celui que nous avions composé au départ, reconnaît Baudouin Rémy, l'animateur de *Mise au point*. *Nous ne pouvons pas contraindre les gens à venir chez nous. La période est particulière car les ministres découvrent seulement leurs dossiers.* »

En réalité, les partis flamands – la N-VA en tête – bouderaient les débats dominicaux du sud du pays depuis plusieurs mois. « *Les Flamands n'ont pas besoin de convaincre l'opinion publique francophone mais il me semble légitime qu'ils viennent répondre à nos questions. Ils n'ont aucune obligation de venir mais c'est important pour la démocratie.* » ■

MAXIME BIERMÉ